



PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Nom de l'organisme : Erudit Novation
Type de formation : E-learning à destination des professionnels de santé (médecins, infirmiers)
Plateforme utilisée : 360Learning
Dernière mise à jour : 02 Janvier 2025

ARTICLE 1. OBJECTIFS DE LA PROCÉDURE

Cette procédure vise à garantir l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap (PSH), conformément aux obligations légales (loi n° 2005-102 du 11 février 2005) et au référentiel Qualiopi.

Nous nous engageons à :

- Identifier les besoins spécifiques des apprenants
- Adapter les modalités pédagogiques et techniques
- Assurer un accompagnement individualisé
- Collaborer avec des partenaires spécialisés si besoin

ARTICLE 2. RÉFÉRENT HANDICAP

Un référent handicap est désigné pour accompagner les apprenants PSH.

Nom : Dimitri RAULET DUPONT

Fonction : Référent Handicap

Contact : contact@eruditnovation.com / 06.17.44.61.07

Le référent est à l'écoute de toute demande et organise, si nécessaire, un entretien de pré-formation pour :

- Identifier les aménagements nécessaires
- Proposer des solutions techniques ou pédagogiques adaptées
- Mettre en place un suivi personnalisé

ARTICLE 3. IDENTIFICATION DES BESOINS

Lors de l'inscription ou à tout moment du parcours, les apprenants peuvent signaler une situation de handicap via :

- Le formulaire de contact sur notre site internet
- L'adresse email dédiée
- Un appel téléphonique au référent handicap

Les besoins sont évalués de façon confidentielle, en co-construction avec l'apprenant, afin de définir les mesures d'adaptation nécessaires.



ARTICLE 4. MODALITÉS D'ADAPTATION MISES EN ŒUVRE

Selon la nature du handicap et les besoins exprimés, les adaptations suivantes peuvent être proposées :

Accessibilité numérique (via 360Learning) :

- Compatible avec lecteurs d'écran (NVDA, JAWS, VoiceOver)
- Transcriptions des vidéos et contenus audio
- Sous-titrage des vidéos pédagogiques
- Police lisible et contrastes respectés
- Navigation simplifiée clavier / souris

Adaptations pédagogiques :

- Prolongation des délais d'évaluation
- Répétition ou reformulation des consignes
- Mise à disposition de supports alternatifs (PDF, audio, diaporama)
- Tutorats individualisés à distance

Soutiens externes possibles :

- Orientation vers l'AGEFIPH, FIPHFP ou MDPH
- Collaboration avec des partenaires spécialisés en accessibilité

ARTICLE 5. CONFIDENTIALITÉ ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Toute information liée à une situation de handicap est strictement confidentielle.
Aucune donnée n'est transmise sans le consentement écrit de l'apprenant.

ARTICLE 6. ENGAGEMENT QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

Chaque demande d'adaptation est évaluée et fait l'objet d'un suivi qualité. Des enquêtes de satisfaction spécifiques sont proposées aux PSH afin d'améliorer nos pratiques.

ARTICLE 7. CONTACT & INFORMATION

Pour toute question ou besoin d'aménagement :

 Email : contact@eruditnovation.com

 Téléphone : 09.70.70.83.80

 Site web : www.eruditnovation.com